

Communication politique et métiers de la démocratie

Master Science politique



Durée
2 ans



Composante
Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
sociales

Présentation

Le master Science politique parcours Communication publique et métiers de la démocratie vise à former aux métiers de la communication publique, de la concertation, de la collaboration avec les élus, et plus largement de la contribution au débat démocratique. Son ambition est triple :

- Dispenser des savoirs spécifiques permettant d'articuler les enjeux de la communication publique à ceux de la concertation.
- Offrir les connaissances sociologiques et politiques nécessaires à la compréhension des dynamiques et des situations locales (importance des diagnostics territoriaux, d'un "sens" politique et sociologique qui permet d'ajuster les stratégies de communication et de concertation aux spécificités des territoires).
- Accompagner l'insertion professionnelle. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants et de chercheurs spécialistes de l'étude de la communication, de l'action publique locale ou de la démocratie participative. Elle est complétée par un grand nombre de professionnels de la communication publique et de la concertation (dircoms, directeurs de service communication ou démocratie participative, consultants, etc.).

Au cours de la première année du master, les étudiants bénéficient de quelques enseignements communs avec d'autres parcours, mais déjà de cours spécialisés et d'une découverte du milieu professionnel.

L'équipe pédagogique du master propose un accompagnement personnalisé dans le cadre du mémoire de recherche, qui est obligatoire.

La deuxième année de master est centrée sur la transmission de compétences pratiques et opérationnelles, avec l'appui de nombreux intervenants professionnels.

Durant ce M2, les étudiants réalisent également une étude commanditée par un partenaire extérieur (par exemple le Conseil Régional, la Mairie de Lille, la Préfecture du Nord, la Commission Nationale du Débat Public...).

Chaque année, la promotion du M2 CPDP est accueillie lors du Forum Cap Com', qui rassemble a minima 1 500 professionnels de la communication publique locale (élus, cadres territoriaux, consultants...), et elle y réalise des comptes-rendus d'ateliers et de conférences.

Savoir-faire et compétences

- Piloter la communication d'une collectivité locale ;
- Mettre en place et suivre la communication des élus ;
- Assister un élu dans son travail politique ;
- Piloter un projet de communication pour une collectivité dans une agence de communication ;
 - Mettre en place, animer, évaluer des dispositifs participatifs ;
 - Maîtriser la complexité de l'action publique locale, le rôle respectif des territoires et leurs articulations ;

- Connaître les fondamentaux du droit de la communication publique et de la concertation ;
- Connaître et maîtriser les techniques de communication publique, les techniques de conduite et d'animation de réunions, les techniques de négociation, les techniques de communication d'un grand projet de développement ;
 - Produire des comptes-rendus, des synthèses, des diagnostics territoriaux, des enquêtes thématiques, des supports cartographiques ;
 - Organiser, animer des instances de concertation et les évaluer (conseils de quartier, conférence de citoyens, ateliers de travaux urbains) ;
 - Mobiliser des parties prenantes au niveau local dans les dynamiques de participation (observer et analyser les systèmes d'acteurs, repérer les points de blocage, formaliser les idées de projets, faire émerger des propositions partagées) ;
 - Savoir gérer les relations avec la presse et les médias (organiser des prises de parole publiques et des conférences de presse, rédiger et superviser la réalisation de communiqués et de dossiers de presse, préparer des interviews pour les élus et dirigeants, adapter la stratégie de communication selon les supports médiatiques).

Les + de la formation

Les équipes pédagogiques du master proposent un accompagnement personnalisé dans le cadre du mémoire de recherche réalisé en master 1, comme dans celui des projets collectifs réalisés tout au long du master.

Sur les deux années, les étudiants réalisent notamment une étude commanditée par une institution, dans le cadre de l'atelier projet.

Cette pédagogie s'accompagne d'un suivi de l'insertion professionnelle via un réseau des Alumni (anciens diplômés du master créé en 2003) et le soutien d'un réseau de partenaires reconnus.

Organisation

Organisation

La formation est déclinée en blocs de connaissances et de compétences qui permettent l'acquisition de compétences professionnelles de façon progressive tout au long des 4 semestres :

- BCC 1 : Analyser les dynamiques du champ politique ;
- BCC 2 : Devenir des professionnels de la communication politique et de la participation ;
- BCC 3 : Produire et communiquer des savoirs ;
- BCC 4 : Mobiliser ses acquis en contextes professionnels.

Master 1 : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche / stage facultatif

Master 2 : Stage de 3 à 6 mois à partir de janvier

Admission

Conditions d'admission

En Master 1 : Déposez votre candidature sur la plateforme nationale Mon Master en suivant ce lien : <https://monmaster.gouv.fr>

Le parcours CPMD est uniquement accessible à des personnes titulaires d'une licence de science politique ou de sciences sociales (sociologie, sciences de l'information et de la communication...), ET dont le projet professionnel est cohérent avec les débouchés auxquels il prépare.

Pour y entrer, il faut donc impérativement avoir un bon niveau général en science politique et en sociologie politique (notamment dans les matières relatives à la communication, à la sociologie des médias, à l'action publique, à l'exercice des métiers politiques...).

Des compétences solides dans ces différentes matières sont indispensables pour réussir dans ce parcours.

Pour avoir une chance d'obtenir une place dans le parcours CPMD, les personnes qui n'ont pas suivi de licence de science politique devront remplir les deux conditions suivantes :

- Avoir suivi au cours de leur licence plusieurs cours de science politique tels que "Introduction à la science politique" ou "Sociologie politique" (ou à défaut au moins un cours de "Sociologie"), et au moins un cours intitulé "Communication politique", "Sociologie des médias", "Médias et politique", etc.
- Avoir obtenu une très bonne moyenne générale, mais aussi de très bonnes notes dans les cours cités ci-dessus (à la fois dans les cours de science politique ET dans les cours sur les médias et la communication).

Le fait d'avoir une expérience professionnelle dans le champ de la communication, de la démocratie participative ou de la collaboration avec les élus (stage, contrat de travail, engagement associatif, etc.) sera considéré comme un atout supplémentaire dans une candidature.

Le parcours CPMD n'est pas ouvert aux candidatures Campus France.

Les étudiants sélectionnés peuvent proposer un projet de césure uniquement entre le M1 et le M2, si le projet à mettre en œuvre pendant cette année de césure est cohérent avec l'objectif de la formation, et après accord du responsable de la formation.

Et après

Poursuite d'études

Le parcours CPMD ne prépare pas au passage de concours administratifs ou de concours d'école de journalisme.

En revanche il est possible de poursuivre, après avoir obtenu le diplôme, par un autre Master, en France ou à l'étranger, ou en s'inscrivant dans un établissement de préparation à des concours (fonction publique, journalisme etc.)

Insertion professionnelle

Les débouchés du master CPMD sont variés :

- Directeur/Directrice ou chargé/chargée de communication dans une collectivité locale, une institution publique, une association, etc.
- Directeur/Directrice ou chef/cheffe de projet dans le service démocratie participative d'une collectivité locale ;
 - Consultant/Consultante dans un cabinet privé en communication publique ou politique / démocratie participative / affaires publiques, etc.
 - Collaborateur/Collaboratrice d'élus.

Quoi qu'il en soit, le master CPMD a vocation à former des professionnels dotés d'une vision stratégique avec une fonction d'encadrement.

Il ne s'agit pas d'apprendre à utiliser des outils pratiques ou des logiciels, mais d'apprendre à concevoir et à piloter des stratégies de communication ou de concertation, à dialoguer avec des élus ou des dirigeants de groupes d'intérêt ou d'associations, à animer des équipes, à superviser le travail d'agences de communication ou de concertation, etc.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Service scolarité Master 1 - FSJPS

✉ master1-droit@univ-lille.fr

Contact administratif

Service scolarité Master 2 - FSJPS

✉ master2-droit@univ-lille.fr


Responsable pédagogique

Florian Tixier

✉ florian.tixier@univ-lille.fr

Autres contacts

Lieu(x)

 Lille - Faculté des Sciences Juridiques Politiques
et Sociales

Campus

 Campus Moulins Lille

En savoir plus

Plus d'informations

 <https://droit.univ-lille.fr/>

Liste des enseignements

 <https://droit.univ-lille.fr/filedroit/>

[user_upload/Maquettes_Masters_2026_2030/](https://droit.univ-lille.fr/filedroit/user_upload/Maquettes_Masters_2026_2030/)

[Maquette_Master_Science_Politique_Communication_politique_et_metiers_de_la_democratie.pdf](https://droit.univ-lille.fr/filedroit/user_upload/Maquettes_Masters_2026_2030/Maquette_Master_Science_Politique_Communication_politique_et_metiers_de_la_democratie.pdf)